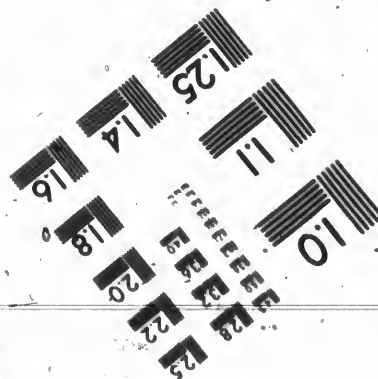
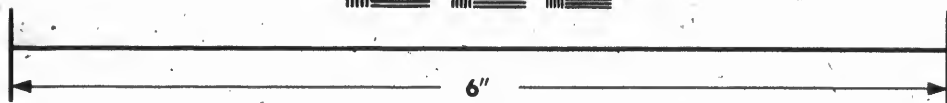
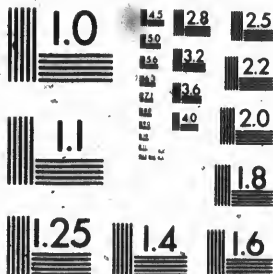


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14590
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] 1 feuille (verso blanc)

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

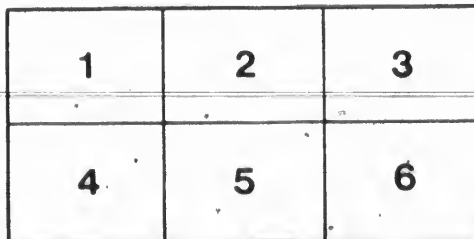
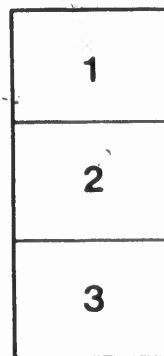
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

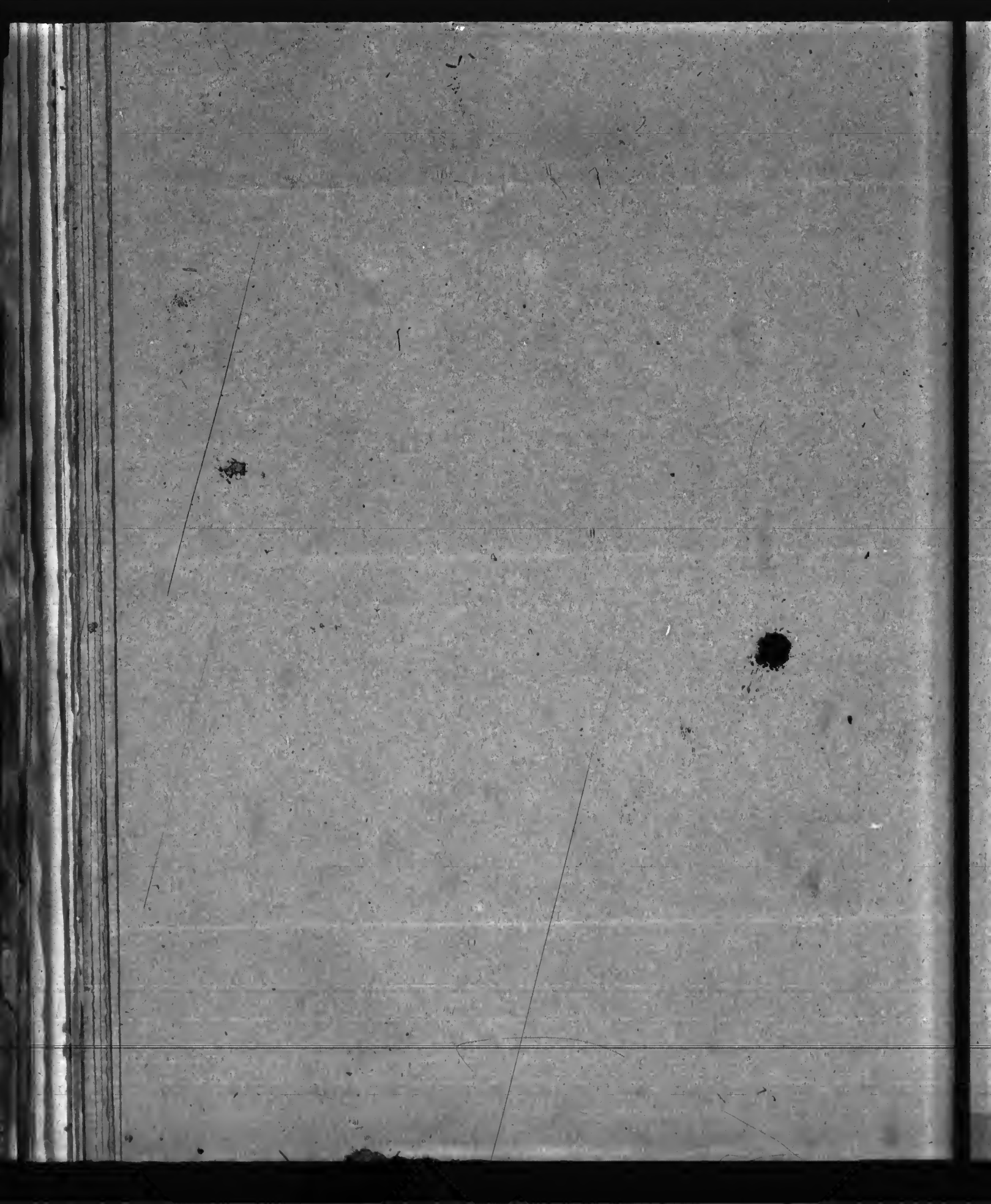
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
on à



32X



Sept. 1858

CIRCULAIRE

A Messieurs les Membres de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel

Monsieur,

Vous verrez, en consultant le procès-verbal de cette année, que MM. les procureurs de la Société ont des craintes qui leur paraissent fondées, sur certaines difficultés qu'ils pourraient rencontrer dans l'exécution de la 11e (onzième) règle de la Société, qui oblige M. le trésorier à écrire aux membres en retard du paiement de leurs contributions, avant leur exclusion de la Société. Ces difficultés ont été exposées au long à la dernière assemblée du bureau par plusieurs Procureurs, et notamment par M. le Procureur Délèg. En voici la substance :

1o Cette règle pouvait n'avoir pas de graves inconvénients avant l'incorporation politique de la Société, puisqu'alors aucun membre ne pouvait lui intenter d'action au civil. Mais aujourd'hui que la Société est incorporée, ne peut-il pas se présenter de cas, (ce qu'à Dieu ne plaise !) ou un membre malintentionné, ou de mauvaise foi, réclamerait devant les tribunaux civils contre son expulsion, en prétextant, à tort ou à raison, n'avoir pas reçu la lettre du trésorier ? Comment alors s'assurer que cette lettre lui est parvenue ? Elle a pu être perdue, dévoyée, oubliée dans un bureau de poste. Comment surtout le prouver en justice ? Faudra-t-il charger un huissier de la lui remettre officiellement, comme on le charge de signifier un acte, une sentence civile quelconque, etc. ? Et puis, le pourrait-on faire ? ... Ne devient-il pas dès lors prudent de désarmer la mauvaise foi, en lui ôtant d'avance tout moyen de susciter de semblables difficultés à la Société ?

2o Presque toujours cette lettre de M. le trésorier est parfaitement inutile ; tout membre, lorsqu'il est en retard de paiement, le sachant fort bien, ou pouvant du moins très facilement s'en assurer.

3o Cette obligation d'écrire aux membres retardataires est un surcroît de travail considérable, ajouté aux autres devoirs déjà assez onéreux de M. le trésorier.

Ces raisons ont paru tellement puissantes au bureau tout entier, qu'il croit devoir vous les soumettre, et vous prier en conséquence, de lui faire connaître sans délai si vous êtes, ou non, d'opinion que l'on doit annuler cette partie de la 11e règle de la Société, et que M. le trésorier ne soit plus tenu à l'observer à l'avenir que par pure déférence et courtoisie.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

P. HUOT, P^{TR}E.,
Secrétaire S. E. S. M.

P. S. Vous voudrez bien adresser votre réponse à " Monseigneur l'Archevêque de Québec, président de la Société Ecclésiastique de Saint-Michel."

Vous êtes prié d'offrir le St. Sacrifice de la messe pour le repos de l'âme de M. J. Lebrun, décédé le 30 juillet dernier.

